

**CIRCULAIRE N° 00784**

**DU 04/03/2004**

**Objet : Centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française.  
Séminaire 2004 de l'A.F.A.P.M.S. à Bütgenbach**

**Réseaux** : Communauté française

**Niveaux et services** : Secondaire / Centres PMS (ordinaires et spécialisés)

**Période:** :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés par la Communauté française
- Aux Inspecteurs(trices) des centres P.M.S.

**Autorités** : Directrice générale

**Signataire** : Lise-Anne HANSE

**Gestionnaires** : Direction générale de l'Enseignement obligatoire - CPMS

**Personne(s) ressource(s)** : Guy Blin - Bureau 7011, C.A.E.

Boulevard Pachéco, 19, bte 0 – 1010 Bruxelles Tél.02/210.56.41

**Référence facultative** : CIRCULAIRE C.F. 2004 / 05 - PMS - 9/02/2004 15:33

**Renvoi(s)** : -

**Nombre de pages** : 1 page

**- annexes** : 0

**Téléphone pour duplicata** : 02/210.56.41

**Mots - clefs** : Séminaire "A.F.A.P.M.S." Bütgenbach 2004

J'ai l'honneur de vous informer Monsieur Pierre Hazette, Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, autorise les agents des centres P.M.S. à participer au séminaire résidentiel « Chances égales ? Un regard psycho-médico-social » organisé par l'A.F.A.P.M.S. à Bütgenbach, du 16 au 19 mars 2004.

Ces journées ne devront pas être comptabilisées parmi les six demi-jours de formation accordés annuellement aux agents techniques des centres.

Je vous signale que l'administration prendra en charge les frais d'inscription des participants. Il leur appartiendra de compléter, sur place, le document permettant à mes services d'intervenir dans ces frais. J'attire déjà votre attention sur le fait que les remboursements ne pourront être effectués que si les rubriques ad hoc sont correctement complétées.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.